

## Service de presse SEV

Steinerstrasse 35  
Case postale  
CH - 3000 Berne 16

Téléphone 031 357 57 57  
Téléfax 031 357 57 58

media@sev-online.ch  
www.sev-online.ch



Communiqué de presse du 6 mars 2002

## **Le SEV s'insurge contre l'augmentation des agressions verbales et physiques touchant les employés des transports publics**

### **Augmentation des effectifs, meilleur soutien juridique, réalisation des buts de la Charte de sécurité**

**Les agressions dont sont victimes les employés des transports publics (TP) sont en constante augmentation. Ce phénomène représente aussi un danger pour la clientèle des TP. Le Syndicat du personnel des transports SEV a présenté mercredi à Genève un catalogue de mesures permettant d'améliorer durablement cette situation. Le SEV demande un accroissement de la présence de personnel, la concrétisation rapide de la motion Jutzet (meilleur soutien juridique pour les employés des TP) et la réalisation généralisée des buts de la Charte de sécurité des transports publics.**

« Le nombre et l'intensité des attaques contre les employés des TP sont en constante augmentation » a dénoncé le Vice-président SEV François Gatabin. L'an dernier, pour le personnel des trains aux CFF, plus de 200 cas de violences verbales et physiques ont été recensés. Dans les entreprises de transports concessionnaires (ETC), on remarque aussi une tendance à la hausse. On ne connaît que la pointe de l'iceberg, de nombreux cas ne sont même pas annoncés, a renchéri Vincent Brodard, secrétaire syndical, en charge notamment de l'assistance judiciaire au SEV. Le nombre de dossiers pénaux enregistrés augmente chaque année (117% depuis 1997).

#### **Consultations médicales**

Presque chaque semaine un employé consulte son médecin suite à des blessures contractées en service. Un tiers des accidents professionnels des agents de contrôle CFF est dû aux agressions. « Moi et mes collègues ne nous sentons plus en sécurité. Quelques-uns songent à changer de métier, certains ont déjà franchi le pas ! » a déclaré Urs Langenstein, président de section SEV et contrôleur aux CFF.

Les agressions ont lieu partout, mais le Pied du Jura, le Valais et les agglomérations de Genève, Lausanne, Berne et Zurich sont particulièrement touchés. Le soir et tôt le matin, surtout le week-end sont les moments critiques.

François Gatabin a relevé que les comportements agressifs ne touchent pas seulement les agents, mais aussi les clients et la sécurité en tant que compétence-clé des transports publics.

#### **Conséquence des réductions d'effectifs et du manque de personnel**

La multiplication des comportements agressifs, du vandalisme et de la fraude trouve d'une part son origine dans un changement des mentalités. Malgré cela, il est clair que ces problèmes se sont accrues depuis l'introduction du contrôle sporadique. Les CFF ont par exemple supprimé quelque 800 postes de contrôleurs depuis l'introduction des trains régionaux non accompagnés au début des années nonante. Les agressions, le vandalisme et la triche ont explosé, sans compter qu'il manque aujourd'hui quelque 70 contrôleurs.

Les ETC ont aussi réduit leurs effectifs et supprimé les contrôles généralisés. Souvent parce que les pouvoirs publics ont réduit leurs subventions aux TP. Les pertes financières (absentéisme, vandalisme et fraude) se montent pour les grandes entreprises à plusieurs millions de francs.

## **Des mesures sont indispensables**

Le SEV a élaboré un plan en quatre points afin de combattre cette situation inacceptable. « Ces mesures sont soutenues par les Commissions du personnel », a assuré Jakob Tribelhorn, Co-président de la Commission Voyageurs et Président central de la sous-fédération SEV du personnel des trains. « Les CFF n'ont jusqu'ici pas pris au sérieux ce problème ».

### **- Augmentation des effectifs**

Dans les gares et les trains, le personnel doit à nouveau être visible. Dans les trams et les bus, le contrôle doit être intensifié. La clientèle doit voir des visages et savoir que les billets sont contrôlés. Il faut plus de personnel, pas de caméras vidéo !

Sur les lignes à risques, aux heures problématiques, on ne doit circuler qu'à deux (au minimum un homme) ou même être renforcé par des policiers ferroviaires de Securitrans. En plus du recrutement immédiat, les besoins supplémentaires aux CFF par exemple peuvent être couverts par les sureffectifs prévus après l'Expo.02 ou la conjoncture.

### **- Amélioration du soutien juridique**

Le Conseil fédéral doit concrétiser rapidement la motion du Conseiller national fribourgeois Erwin Jutzet. Cette proposition, acceptée par les deux Chambres, demande que les délits commis à l'encontre des employés des TP soient poursuivis d'office et que les entreprises puissent se porter partie civile dans la procédure.

### **- Signature de la Charte**

La Charte pour l'amélioration de la sécurité dans les TP élaborée par le Groupe autonome des transports urbains du SEV (GATU) doit être signée par l'ensemble des entreprises de TP. Les représentants du personnel et les Directions des entreprises s'engagent par leurs signatures communes, à améliorer la sécurité des salariés et des clients. Cette Charte a été jusqu'ici signée par six Compagnies romandes et une alémanique. Le 21 mars prochain, elle le sera par les CFF, a précisé Johann Pain, Président du GATU, qui compte sur une adhésion encore plus large par la suite.

### **- Meilleure collaboration avec les Polices cantonales**

Le soutien aux employés des TP par les Polices cantonales doit être renforcé et intensifié. Lorsqu'on a besoin de la Police, elle doit être présente.

## **Entreprises ayant signé la Charte**

Transports publics de la région lausannoise (tl), Transports publics genevois (TPG), Transports en commun de Fribourg (TF), Transports en commun de Neuchâtel et environs (TN), Transports publics Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve (VMCV), Transports régionaux neuchâtelois (TRN), BERNMOBIL.

---

#### Informations supplémentaires:

031-357 57 50 ou 079-357 99 66  
031-357 57 57 ou 079-301 40 26  
031-357 57 57 ou 079-633 26 54  
079-479 19 10  
076 319 59 39

Peter Lauener, chargé de presse SEV  
François Gatabin, Vice-président SEV  
Vincent Brodard, secrétaire syndical SEV  
Jakob Tribelhorn, Co-président de la CoPe CFF  
Johan Pain, GATU